

PLAN LOCAL D'URBANISME

4e

EMPLACEMENTS RESERVES

Commune de
BALBIGNY (42)



Plan local d'urbanisme :
Approbation le 6 Mars 2008

Prescription de la révision : 16 Septembre 2014

Arrêt du projet de PLU : 12 Décembre 2017

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 12 Décembre 2017

Révisions et modifications :

-

-



Bureau d'études REALITES
34, Rue Georges Plasse
42300 Roanne

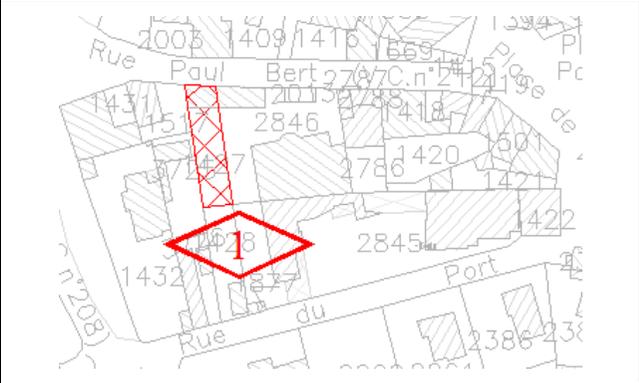
Tél : 04 77 67 83 06 - Fax : 04 77 23 01 85
E-mail : urbanisme@realites-be.fr www.realites-be.fr

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

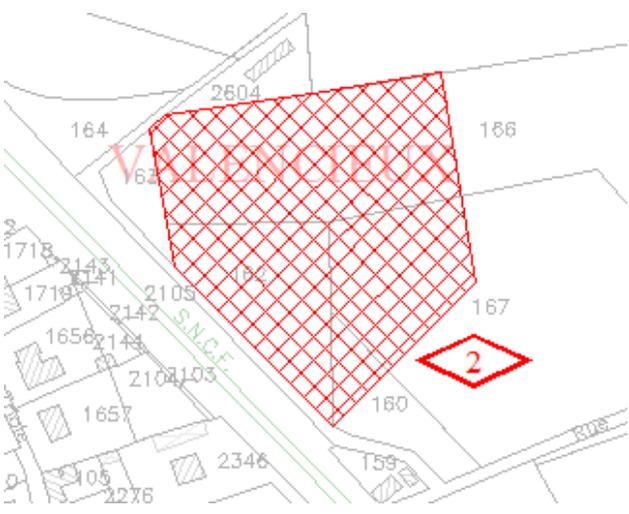
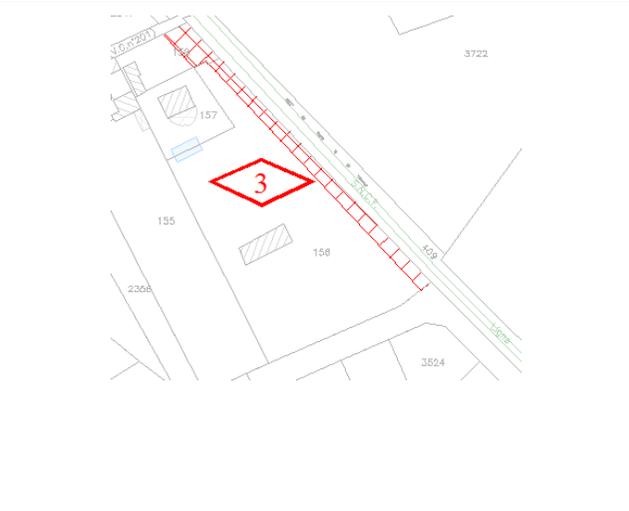
L'article L.151-41 du code de l'urbanisme stipule que le règlement des plans locaux d'urbanisme « peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ;...».

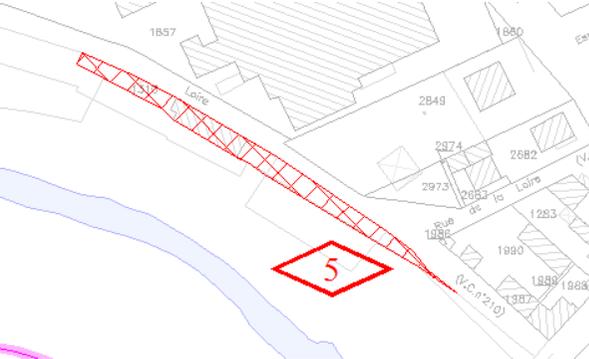
La commune Balbigny a défini plusieurs emplacements réservés qui sont reportés sur le plan de zonage et dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous.

N°	Localisation	Objet	Surface approximative (en m ²)	Bénéficiaire	Extrait de plan
1	Le Bourg Rue Paul Bert	Agrandissement de l'école (parcelle 1427)	290 m ²	Commune	

Commune de Balbigny - Liste des emplacements réservés

2	Valencieux	Création d'équipements publics à vocation sportive et/ou de loisirs et/ou scolaire de type salle multi-activités, salle sportive <i>(parcelles 162 et en partie 166 et en partie 167)</i>	10 310 m ²	Commune	
3	Valencieux	Aménagement d'une liaison modes actifs (chemin piéton – piste cyclable) <i>(Parcelles en partie 156 et en partie 158)</i>	800 m ²	Commune	

Commune de Balbigny - Liste des emplacements réservés

4	Les Garrets	Poursuite de l'impasse des Garêts pour le désenclavement d'un îlot (parcelles 1266-1834 et 1835, en partie)	90 m ²	Commune	
5	Bords de Loire	Aménagement paysager et modes actifs des bords de Loire (Parcelle 1310)	825 m ²	Commune	
6	Au croisement du Chemin de la Goutte et du Chemin de Félines	Aménagement du carrefour (Parcelle 353 en partie)	125 m ²	Commune	